

BELLES HISTOIRES

# CLASSEMENT NATURA 2000, UN PRÉCIEUX SÉZANNE



**R**éparti sur 2 communes du plateau de la Brie, dans la Marne, le site Natura 2000 « Landes et mares de Sézanne et de Vindey » forme une mosaïque de milieux d'un très grand intérêt pour la flore et la faune.

## REPÈRES

 Marne  
2 communes

 97 ha

 Conservatoire  
d'espaces naturels  
Champagne-Ardenne

Clara Courtey  
Chargée de projets  
natura2000@cen-champagne-  
ardenne.org  
03 25 80 50 50

 Ville de  
Sézanne  
Un soleil en Champagne



## LE + PROJET



Avec son parcours de santé et son sentier pédagogique, le site Natura 2000 est devenu un lieu de promenade et de découverte pour les familles et les sportifs.

Le site Natura 2000 est composé de landes témoins des pâtis du plateau tertiaire de la Brie Champenoise et d'un réseau important de mares qui reflète l'exploitation passée d'argile ou de pierres meulières.

## UNE IMPLICATION DE LONGUE DATE

Au tout début des années 90, la commune de Sézanne, consciente du caractère exceptionnel de ces milieux, a créé sur ces pâtis un sentier botanique afin d'y faire découvrir la flore remarquable.

Le site se trouvant dans un contexte forestier, une convention tripartite a été signée en 1998 entre la ville de Sézanne, l'Office National des Forêts et le Conservatoire d'espaces naturels de Champagne-Ardenne (CENCA).

En parallèle, les pâtis et mares de Vindey et Sézanne ont été proposés au réseau Natura 2000 en 1999.

## UNE INTÉGRATION LOCALE DU SITE RÉUSSIE

Ce site Natura 2000 très proche de la ville, est aussi un lieu de vie pour les habitants du secteur qui viennent s'y promener ou pratiquer une activité sportive sur le parcours de santé aménagé par la commune.

Fort de cet intérêt local, un sentier de découverte a été créé pour valoriser le patrimoine naturel. Il permet de sensibiliser les promeneurs à la biodiversité du site et rappeler l'histoire de ces landes et mares en faisant le lien avec les activités humaines passées : c'est le « sentier de la Limonière », porté par le CENCA, co-financé par la ville de Sézanne et validé avec les élus de Vindey.

L'implication de la ville de Sézanne est telle qu'elle est récemment devenue maître d'ouvrage déléguée de l'animation du site Natura 2000 et son maire, le Président du comité de pilotage.

